

Mercredi 25 octobre 2023



Image d'illustration © Pixabay

Prolongation du dispositif Pass Commerce Artisanat

Le Pass Commerce Artisanat est une aide directe aux TPE/PME du territoire pour se moderniser. Il est cofinancé par la Communauté de communes et la Région Bretagne. Les subventions peuvent aller jusqu'à 7 500 €. Le dispositif est prolongé jusqu'en 2027.

· EN RÉSUMÉ ·

Le Pass Commerce Artisanat permet de financer des travaux, d'acheter du matériel ou de développer le numérique dans les TPE/PME.

Presque 500 000 € d'aides déjà versés.

Le dispositif est prolongé jusqu'en 2027.

LE PASS COMMERCE ARTISANAT

Depuis 2018, Bretagne porte de Loire Communauté et la Région Bretagne ont instauré une aide financière directe afin de soutenir l'économie et aider à la modernisation du commerce indépendant et de l'artisanat de proximité : le Pass Commerce Artisanat.

Les chambres consulaires (CCI et Chambre des métiers) sont associées à la démarche en accompagnant les entrepreneurs à monter leur dossier de demande de subvention.

QUELQUES CHIFFRES

Entre janvier 2018 et juin 2023, le Pass Commerce Artisanat c'est :

- 102 entreprises accompagnées,
- 468 129 euros de subvention versés.

Bilan détaillé en annexe.

“ Plus de 100 entreprises locales déjà aidées financièrement ”

DISPOSITIF PROLONGÉ

Le coup de pouce financier donné aux projets d'investissement des TPE du territoire se prolonge jusqu'en 2027.

Le Pass Commerce Artisanat s'adresse à toute entreprise commerciale, artisanale indépendante ou à toute association exerçant une activité commerciale ou artisanale correspondant aux services de proximité, services courants nécessaires à la population.

La subvention peut être accordée pour des travaux d'aménagement d'un local, de mises aux normes, pour des acquisitions de matériels dédiés à l'activité ou encore pour développer des outils numériques. Elle peut s'élever jusqu'à 7 500 euros, sur la base d'un minimum de 6 000 euros HT d'investissement.

Vous souhaitez plus d'informations ?

Contactez Stéphanie Courteille au 06 75 25 07 23 ou par mail à poleconomie@bretagneportedeloire.fr et sur entreprendre.bretagneportedeloire.fr.

Contacts presse :

- Stéphanie Courteille, Responsable du pôle Économie
06 75 25 07 23 - poleconomie@bretagneportedeloire.fr